L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 18 MAI 1887

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A vendre, à Biloxi—Des propriétés et des terrains. S'adresser 176 rue Canal.
13 mai—1mois.

DEMANDES.

ON demande—Un jeune homme de 30 à 36 ans, parlant le français et l'anglais pour se rendre utile dans une épicerie. S'adresser 176 rue Canal, bureau de l'Abeille. 14 mai—3f

ON demande à acheter de vieux meubles anglais. Tels les plus élevés payés pour meubles antiques. S'adresser 131 et 133 rue de Chartres, sous l'hôtel des Etrangers.
Jeudi—1m

ON demande à acheter des vieux meubles. (antiques). S'adresser No. 123 rue Bourbon.
24 av—1m

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE du District pour la paroisse d'Orléans.—Arthur Blanch vs. ses créanciers, No. 21,245—Division D.—Ordre de Cour—Qu'une cession des biens du petitionnaire, Arthur Blanch, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant André Dereincourt, notaire en cette ville, le MARDI 31me jour de mai 1887, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des pétitionnaires, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et qu'à dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 17 mai 1887.
(Signé) S. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
18mai—3f en 15j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE du District pour la paroisse d'Orléans.—Division D. No. 21,220—Young G. Lee vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une cession des biens du petitionnaire Young G. Lee soit et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Ernest Cammarade, Esq. notaire en cette ville, le LUNDI, 20me jour de juin 1887, à 11 heures A. M. pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et élire un syndic, et nommer un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront être soumises, et qu'à toute autre procédure judiciaire contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 17 mai 1887.
(Signé) S. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
18mai—3f en 15j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE du District pour la paroisse d'Orléans.—Thesodore Lilienthal vs. ses créanciers, No. 20,934.—Division C.—Ordre de Cour.—La Cour considérant la petition enlinsaw dans cette affaire et le rapport fait par le syndic provisoire et les arbitres assermentés et la Cour étant satisfaite que le demandeur jouissant à temps de toutes les formalités requises par la loi, la cession de tous les biens du dit Theodore Lilienthal est par le présent acceptée pour le bonéfice de ses créanciers, et que conformément à la loi, Gabriel Villeré, administrateur public et exécuteur testamentaire datif dans cette succession ne soit plus autorisé à exercer les fonctions de sa charge, et que Charles Theodore Lilienthal est par le present ordonnée pour être consigné le 20me jour de mai 1887, pardevant George W. Collens, notaire, à 11 heures A. M., pour choisir un syndic. Il est de plus ordonné que toutes procédures contre la personne et les biens du dit débiteur insolvable soient suspendues.
Il est de plus ordonné que la dite réunion de créanciers soit autorisée à procéder de suite à pourvoir les termes de vente de la propriété, droits, crédits et effets du débiteur et pour déterminer si le syndic nommé à la dite réunion devra hypothéquer caution. Il est de plus ordonné que H. H. Bryan, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, le 15 avril 1887.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
17 avril—3f en 30j

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

incorporée par la Legislature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 24 de cembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéros Simples auront lieu tous les mois et ses **Grands Tirages Semestriels** auront lieu tous les six mois (Juin et Décembre)

Grand Tirage Semestriel,

— A —

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

MARDI, 14 JUIN 1887.

GROS LOT:

$300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500,	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, soit	.....	$50,000
100 Lots de $300,	.....	30 000
100 Lots de $200,	.....	20,000

PRIX TERMINAUX.

1,000 Lots de $100, soit	$100,000
1,000 Lots de $100,	100,000
3,136 Lots se montant à	$1,053,000

☞ Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature* lisible. On assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tira un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

G. Jacquet vs. Ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 13,913.—En vertu d'un ordre de vente date 16 mai 1887, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et la Natches Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 28 mai, 1887, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un lot de comptes à recevoir, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18mai—18 21 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul Bousset & Bro. vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 13,497—En vertu d'un ordre de vente en date du 16 mai 1887, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 28 mai 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de terre, avec les bâtisses, améliorations et dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 4 de la subdivision du terrain de Mr. Numa Gaudet, et mesurant 30 pieds de front sur la rue Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18mai—18 21 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Grotham vs Anna Kramer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19 714—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 28 mai 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de terre, avec les bâtisses, améliorations et dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 4 de la subdivision du terrain de Mr. Numa Gaudet, et mesurant 30 pieds de front sur la rue Bourbon sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18mai—18 21 25 28

Charles Willibaid vs Harriet Ware, femme de Saml. Brown, autorisée.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—No. 12,601.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. T. R. Rostor, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18me jour de mai 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cypress, Florida Landing et John Johnson et Prieur, désigné comme le lot No 18, conformément à un plan fait par C. A. Hoddin voyer, le 5me jour de mars, 1858, et déposé à l'étude de D. J. Ricardo, ancien notaire en cette ville, aussi sur un plan dressé par A. Deitlle, jr. voyer, en date du 13 décembre, 1880. Ensemble du dit plan fait en annexé à un acte de vente de la succession de Mme Louisa Daly à Mme Julia A. Reddick, pardevant Edward W. Chantell, ancien notaire en cette ville, daté du 16 janvier, 1882, et mesurant, au pied américain, conformément au dit plan, 30 pieds de front sur la rue Cypress, sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles. Les mesures conformément au dit plan sont enoncé à un acte de vente de la succession de Mme Louisa Daly à Mme Julia A. Reddick, pardevant Edward W. Chantell, ancien notaire en cette ville, daté du 16 janvier, 1882, et mesurant, au pied américain, conformément au dit plan, 30 pieds de front sur la rue Cypress, sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles. Les mesures conformément au dit plan sont enoncé à un acte de vente de la succession de Mme Louisa Daly à Mme Julia A. Reddick, pardevant Edward W. Chantell, ancien notaire en cette ville, daté du 16 janvier, 1882, et mesurant, au pied américain, conformément au dit plan, 30 pieds de front sur la rue Cypress, sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles. Ensemble une maison à deux logis et chaque corps de logis contenant deux chambres et galerie devant, dans la cour deux bâtisses contenant cuisine, boucanerie, deux chambres, cinq citernes, lieux d'aisance, etc., et mentionné sous le No 1 dans le dit plan. Toutes les mesures et dessins sont plus ou moins.
Saisi dans l'affaire ci-dessus, numerotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
10avril—10,17,24,31—4 juin.

Vente de comptes ouverts.

Succession de Mark H Applegate.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 19,974.—En vertu d'un ordre de vente, en date du 15 avril 1887, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 mai 1887, à midi de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de comptes à recevoir, d'après un inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7mai—7 11 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Compagny d'Assurance du Peuple vs Mme Mary A Abbott et al

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 12,590.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, 2e la propriété ci après décrite à savoir:

Cinq lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Ville d'Orléans et appartenant à Mme Mary A. Abbott et al, lesdits lots connus et désignés sous les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 du plan dressé par Thos. Sully, ingénieur et arpenteur, et déposé dans l'étude de Louis Bush, notaire public, en date du 15 juin 1882, lesquels lots de terre mesurent chacun 25 pieds de front sur la rue Derbigny, sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numerotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
7mai—7 11 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Robert Joseph Ker.

No 20,015—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 11 juin 1887, il sera vendu, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédural à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Robertson, Esplanade et la Ligne, désigné par les Nos 1, 2 et 3 de la subdivision du terrain de Mr. Numa Gaudet, et mesurant 30 pieds de front sur la rue Bienville sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7mai—7 11 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Robert Joseph Ker.

No 20,015—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 11 juin 1887, il sera vendu, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Les actions et propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, savoir—

—Actions.—

Trois actions de $100 chacune du chemin de fer New Orleans & Northeastern.

—Propriétés Foncières.—

PREMIER DISTRICT.

1° **Deux certaines lots de terre**, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 2 et 3 dans l'ilet compris entre les rues Laurel, Howard, Perdichore et Felicité, lesquels lots de terre mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Liberté, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble une maison de rapport, deux corps de logis contenant deux chambres et galerie devant, dans la cour deux bâtisses contenant cuisine, boucanerie, deux chambres, cinq citernes, lieux d'aisance, etc., et mentionnés sous les Nos 1 et 2 dans le dit plan. Toutes les mesures et dessins sont plus ou moins.

2° **Quatre lots de terre** situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les lettres A, B, C et D, dans l'ilet compris entre les rues Claiborne, Robertson, Esplanade et la Ligne.

3° **Le lot A**, mesure 72 pieds 8 pouces de face à la rue Claiborne 1e pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de la rue Robertson, 52 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue de l'Esplanade, et 74 pieds 10 pouces de largeur en arrière. Ensemble une maison avec deux chambres cuisine, etc. dessinée par le annexé au dit plan.

4° **Le lot B**, mesure 36 pieds 7 pouces de face à la rue Claiborne, sur 123 pieds 8 pouces de profondeur. Ensemble une maison de quatre chambres, une autre bâtisse dans la cour avant cinq chambres, deux citernes, lieux d'aisance, poêle, etc., et désignée sous le No 3 dans le dit plan et deux locations, louée $20 par mois.

5° **Le lot C** mesure 36 pieds 7 pouces de face à la rue Claiborne, sur 123 pieds 8 pouces de profondeur. Ensemble une maison de quatre chambres, une autre bâtisse dans la cour avant cinq chambres, deux citernes, lieux d'aisance, poêle, etc., et désignée sous le No 4 dans le dit plan et deux locations, louée $20 par mois. Toutes les dimensions ci dessus sont plus ou moins.

6° Un lot de terre situé sur la rue Claiborne, connu et désigné sous les Nos 1 à 26 inclusivement, situé dans le même district, dans l'ilet compris entre les rues Canal, Claiborne, Bienville et Lafayette, lequel lot de terre mesure 277 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue du Canal, notre façade à la rue de la Bienville et 277 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Claiborne, notre façade à la rue Hagan et la même façade à la rue Clarke.

7° Deux lots de terre situés dans le même district, lesdits lots connus et désignés sous les Nos 3 et 4 de l'ilet No 65. Lesquels lots de terre mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St. James, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, et portant le No 1 et 3 de la rue Enfants sur une profondeur de cent vingt pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Washington.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 avril—mai 4, 11, 18, 25, 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de comptes ouverts.

Succession de Mark H Applegate.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 19,974.—En vertu d'un ordre de vente, en date du 15 avril 1887, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 mai 1887, à midi de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de comptes à recevoir, d'après un inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7mai—7 11 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Robert Joseph Ker.

No 20,015—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 11 juin 1887, il sera vendu, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Les actions et propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, savoir—

—Actions.—

Trois actions de $100 chacune du chemin de fer New Orleans & Northeastern.

—Propriétés Foncières.—

PREMIER DISTRICT.

1° **Deux certaines lots de terre**, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 2 et 3 dans l'ilet compris entre les rues Laurel, Howard, Perdichore et Felicité, lesquels lots de terre mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Liberté, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble une maison de rapport, deux corps de logis contenant deux chambres et galerie devant, dans la cour deux bâtisses contenant cuisine, boucanerie, deux chambres, cinq citernes, lieux d'aisance, etc., et mentionnés sous les Nos 1 et 2 dans le dit plan. Toutes les mesures et dessins sont plus ou moins.

2° **Quatre lots de terre** situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les lettres A, B, C et D, dans l'ilet compris entre les rues Claiborne, Robertson, Esplanade et la Ligne.

3° **Le lot A**, mesure 72 pieds 8 pouces de face à la rue Claiborne 1e pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de la rue Robertson, 52 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue de l'Esplanade, et 74 pieds 10 pouces de largeur en arrière. Ensemble une maison avec deux chambres cuisine, etc. dessinée par le annexé au dit plan.

4° **Le lot B**, mesure 36 pieds 7 pouces de face à la rue Claiborne, sur 123 pieds 8 pouces de profondeur. Ensemble une maison de quatre chambres, une autre bâtisse dans la cour avant cinq chambres, deux citernes, lieux d'aisance, poêle, etc., et désignée sous le No 3 dans le dit plan et deux locations, louée $20 par mois.

5° **Le lot C** mesure 36 pieds 7 pouces de face à la rue Claiborne, sur 123 pieds 8 pouces de profondeur. Ensemble une maison de quatre chambres, une autre bâtisse dans la cour avant cinq chambres, deux citernes, lieux d'aisance, poêle, etc., et désignée sous le No 4 dans le dit plan et deux locations, louée $20 par mois. Toutes les dimensions ci dessus sont plus ou moins.

6° Un lot de terre situé sur la rue Claiborne, connu et désigné sous les Nos 1 à 26 inclusivement, situé dans le même district, dans l'ilet compris entre les rues Canal, Claiborne, Bienville et Lafayette, lequel lot de terre mesure 277 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue du Canal, notre façade à la rue de la Bienville et 277 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Claiborne, notre façade à la rue Hagan et la même façade à la rue Clarke.

7° Deux lots de terre situés dans le même district, lesdits lots connus et désignés sous les Nos 3 et 4 de l'ilet No 65. Lesquels lots de terre mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St. James, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, et portant le No 1 et 3 de la rue Enfants sur une profondeur de cent vingt pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Washington.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 avril—mai 4, 11, 18, 25, 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Droits d'occupation de valeur et un lot de comptes à recevoir.

Paul Bousset et Bro. vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,497. Division D. En vertu d'un ordre de vente daté 2 mai 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 mai 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Les droits d'occupation du local No 289 rue Decatur, à partir du jour de la vente au 30 septembre 1887; l'acquereur n'ayant aucun loyer à payer, le dit loyer ayant été payé jusqu'au 30 septembre 1887.

2° Un lot de comptes à recevoir conformément à une liste enregistrée en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
et syndic provisoire dans cet affaire.
4 mai—4 7 11 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT

Résidence sur la rue Delery, faisant face aux Casernes des Etats-Unis.

Succession de Pierre Miller.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 20,030.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 18 juin 1887, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédural à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, rues, privilèges y dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Denis, Dryades, Robertson et Valmont, le dit lot mesure quarante-huit pieds de face à la rue St. Denis, sur une profondeur de cent cinquante pieds.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse de Richard C. Stockton, conformément à un acte passé pardevant Wm. R. Ker, notaire, en date de 3 décembre 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 mai—10.17.24.31—juin 7.11.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Shakespear Smith & Co. vs. J. J. McNamara.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 12 425.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rostor, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District, le JEUDI, 10 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié indivise d'un certain lot de terre appartenant au défendeur ci dessus avec tous droits, voies, privilèges et appartenances qui y appartiennent, situé dans l'ilet borné par les rues Poydras, Basin, Bellair, ilets 44 et 45 James, dans le Premier District de cette ville, et désigné comme lot No 14, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant Théo. Guyol, notaire en cette ville le 30me jour d'avril 1856 et mesure 28 pieds 1 pouce et 7 lignes de face à la rue Hevia sur 27 pieds 5 pouces de largeur dans le fond et 116 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Bolivar et 119 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur sur le côté vers la rue St. James, tous plus ou moins au pied américain.

Saisi dans l'affaire ci dessus, numerotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
10avril—10,17,24,31—4 juin.

N. O. & N. E. R. R. Co., vs. Jones & Lucas.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—Nos. 10,509 et 10,536.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rostor, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la Gravier et Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 14 mai 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de bois de charpente, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 14mai—14 18 24

Nous déclarons, par les presentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
Commissaires.
J. Early

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Thomas H. Hunt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 13,367—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et exécuteur testamentaire datif dans cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
13 mai—13 18 22. Greffier.

Succession de Thomas H. Brady.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 21,175—Division B—Attendu que Gabriel Villere administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas H. Brady, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
13 mai—13 18 22. Greffier.

Succession de Victoria J. Charles.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,132—Division B—Attendu que Hugh McCabe a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Victoria J. Charles, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
11mai—11 5 20. Greffier.

Succession d'Adam Rauch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 21 179—Division D. Attendu que Veuve Caroline Rauch a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adam Rauch, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
13 mai—13 18 22. Greffier.

Succession de Kate Townsend.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 9740—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et exécuteur testamentaire datif dans cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
13mai—13 18 22. Greffier.

Succession de Thomas H. Hunt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 13,367—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Wm. Henderson, administrateur de cette succession, ne devrait pas être homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
13 mai—13 18 22. Greffier.

Succession de Thomas H. Brady.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 21,175—Division B—Attendu que Gabriel Villere administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas H. Brady, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
13 mai—13 18 22. Greffier.

Succession de Victoria J. Charles.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,132—Division B—Attendu que Hugh McCabe a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Victoria J. Charles, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
11mai—11 5 20. Greffier.

Succession d'Adam Rauch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21 179—Division D. Attendu que Veuve Caroline Rauch a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adam Rauch, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
13 mai—13 18 22. Greffier.

Succession de Kate Townsend.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 9740—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Wm. Henderson, administrateur de cette succession, ne devrait pas être homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
13mai—13 18 22. Greffier.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Thomas H. Hunt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 13,367—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d